

Bienvenue

Information

Swiss GAAP RPC

RPC

Swiss GAAP RPC
Recommandations relatives à la présentation des comptes

A l'intention des Institutions spécialisées pour personnes
handicapées ou inadaptées



Intervenants

Nom

Adresse de contact

- Andreas Berger

BDO Visura
Route de Fribourg 15
1723 Marly
026 435 33 01
andreas.berger@bdo.ch

- Herbert Schaller

BDO Visura
Route de Fribourg 15
1723 Marly
026 435 33 28
herbert.schaller@bdo.ch



Evolution en Suisse

- Les dispositions existantes ne répondent plus aux exigences d'aujourd'hui.
- Nouvelle réglementation de l'obligation de révision dans le droit des sociétés (CO).
- Nouvelle réglementation de la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs (loi sur la surveillance de la révision, LSR).
- Révision du CO en projet.
- Commission et comité d'experts axent les Swiss GAAP RPC sur les besoins des PME.

3

Swiss GAAP RPC – Groupe cible / utilisateurs

- Entreprises cotées à la bourse suisse SWX (en dehors du segment principal).
- Entreprises de taille moyenne d'importance nationale.
- Toutes les autres sociétés et entreprises individuelles pour lesquelles la transparence financière est importante pour la gestion de l'entreprise, ses relations avec les banques et la communication avec les propriétaires.
- Organismes à but non lucratif conformément à la Swiss GAAP RPC 21.
- Caisses de pensions conformément à la Swiss GAAP RPC 26.

4

Swiss GAAP RPC – Etablissement des états financiers

- True and fair view => but principal
- Continuité d'exploitation (going concern)
- Prééminence de la substance sur la forme
- Délimitation périodique
- Délimitation matérielle
- Principe de prudence
- Principe brut (p.ex. Dons)



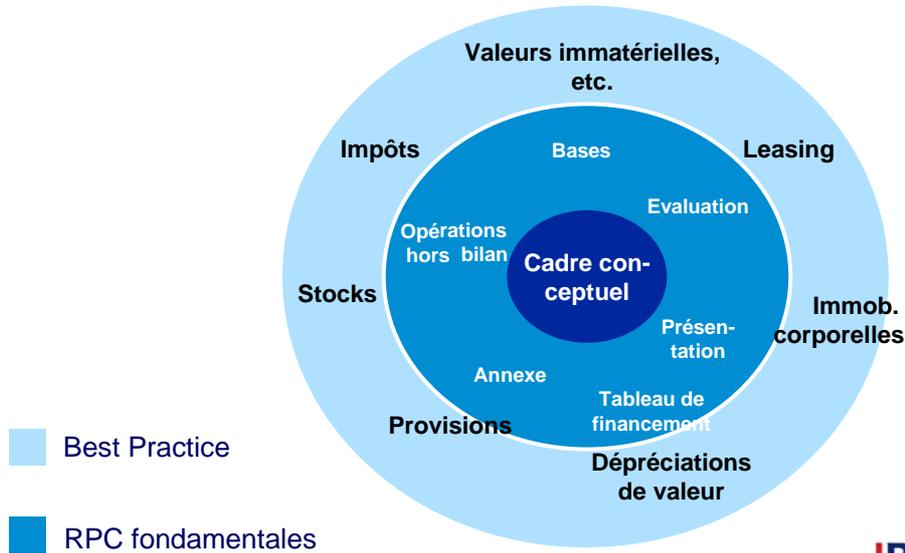
5

Swiss GAAP RPC – Evolutions les plus récentes

- Cadre conceptuel.
- Etablissement des bases «Principes» 1.
- Définition de certaines recommandations comme étant des «RPC fondamentales» 1 à 6.
- Révision des autres recommandations RPC 10 à 24
→ Modernisation et harmonisation des règles.
- Elaboration d'une RPC spéciale pour toutes les questions de consolidation RPC 30.
- Introduction du référentiel global le 1^{er} janvier 2007.
- Nouvelle RPC 27: instruments financiers dérivés.

6

Nouvelle RPC – Cadre conceptuel



7

Nouvelle approche – Structure modulaire

RPC fondamentales

- 1 Principes
- 2 Evaluation
- 3 Présentation et structure
- 4 Tableau de financement
- 5 Opérations hors bilan
- 6 Annexe

RPC sectorielles

- 14 Compagnies d'assurance
- 21 Organisations à but non lucratif
- 26 Institutions de prévoyance professionnelle

Comptes consolidés

- 30 Comptes consolidés

RPC Best practice

- 10 Valeurs incorporelles
- 11 Impôts
- 12 Rapport intermédiaire
- 13 Opérations de leasing
- 15 Parties liées
- 16 Engagements de prévoyance
- 17 Stocks
- 18 Immobilisations corporelles
- 20 Dépréciations de valeur
- 22 Contrats à long terme
- 23 Provisions
- 24 Fonds propres et transactions avec des actionnaires
- 27 Instruments financiers dérivés

8

Bases Swiss GAAP RPC 21

- True and fair view (image fidèle/réelle)
- Les principes appliqués sont publiés dans l'annexe
- **Eléments des comptes annuels**
 - Bilan
 - Compte d'exploitation
 - Tableau de financement
 - Tableau de variation du capital
 - Annexe
 - Rapport de performance

9

Bases générales

- Pour organisation sociales d'utilité publique à but non lucratif
- Obligatoire pour membre de ZEWO
- Depuis janvier 2003 en fonction
- Traitement des indemnités aux organes dirigeants (chiffre 36)
- DEZA
- Rapport de performance
 - ➔ Traitement restrictif



10

Annexe

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

Explications par rapport aux éléments composant les comptes annuels

Obstacles :

- Confusion des commentaires relatifs à la présentation des comptes et au management
- Confusion avec le rapport de performance



Rapport de performance

- Efficacité et efficience
- Informations obligatoires
 - But
 - Organes dirigeants et durée de fonction
 - Personnes responsables de la gestion
 - Relations avec des organisations liées
 - Buts fixés / prestations y relatives fournies

Bilan 20** 1/2

Désignation		31.12.20**	31.12.20**-1
ACTIF			
Liquidités et titres	1	200'000.00	180'000.00
Créances	2	800'000.00	641'000.00
Stocks	3	250'000.00	215'000.00
Compte de régularisation d'actifs	4	55'000.00	50'000.00
Total actif circulant		1'305'000.00	1'086'000.00
Immobilisations corporelles	5	10'400'000.00	10'850'000.00
Immobilisations financières	6	37'000.00	37'000.00
Total actif immobilisé		10'437'000.00	10'887'000.00
TOTAL DE L'ACTIF		11'742'000.00	11'973'000.00

13



BDO Visura

Bilan 20** 2/2

Désignation		31.12.20**	31.12.20**-1
PASSIF			
Dettes financières	7	160'000.00	175'000.00
Autres dettes	8	220'000.00	180'000.00
Compte de régularisation de passif	9	95'000.00	80'000.00
Total capitaux étrangers à court terme		475'000.00	435'000.00
Dettes financières	10	8'500'000.00	9'000'000.00
Provisions	11	35'000.00	0.00
Total capitaux étrangers à long terme		8'535'000.00	9'000'000.00
Fonds dons	12	2'500'000.00	2'300'000.00
Capital des fonds		2'500'000.00	2'300'000.00
Capital de fondation		200'000.00	200'000.00
Bénéfice reporté		38'000.00	40'000.00
Résultat de l'exercice		-6'000.00	-2'000.00
Capital de l'organisation		232'000.00	238'000.00
TOTAL DU PASSIF		11'742'000.00	11'973'000.00

14



BDO Visura

Compte d'exploitation 20** 1/2

Désignation		31.12.20**	31.12.20** - 1
CA résultant des ventes et prestations		1'500'000.00	1'400'000.00
Contributions pensionnaires	13	3'500'000.00	3'400'000.00
Autres produits		80'000.00	60'000.00
Subventions publiques	14	5'500'000.00	5'700'000.00
PRODUITS DES PRESTATIONS FOURNIES		10'580'000.00	10'560'000.00
Dons reçus		400'000.00	450'000.00
Legs et héritages		40'000.00	-
PRODUITS DE COLLECTES		440'000.00	450'000.00
TOTAL DES PRODUITS		11'020'000.00	11'010'000.00
Outillage et matériel pour ateliers protégés et d'occupation		- 800'000.00	- 750'000.00
COUT DIRECT DU CA RESULTANT DES VENTES		- 800'000.00	- 750'000.00
Salaires	15	- 6'000'000.00	- 5'900'000.00
Charges sociales		- 900'000.00	- 885'000.00
Autres frais du personnel		- 50'000.00	- 45'000.00
FRAIS DU PERSONNEL		- 6'950'000.00	- 6'830'000.00

15



BDO Visura

Compte d'exploitation 20** 2/2

Désignation		31.12.20**	31.12.20** - 1
Besoin médicaux		- 20'000.00	- 25'000.00
Ménage		- 650'000.00	- 640'000.00
Entretien des immeubles		- 200'000.00	- 200'000.00
Entretien mobilier et véhicules		- 300'000.00	- 320'000.00
Loyers		- 250'000.00	- 250'000.00
Eau et énergie		- 350'000.00	- 340'000.00
Ecole et formation		- 30'000.00	- 35'000.00
Bureau et administration		- 300'000.00	- 310'000.00
Autres charges d'exploitation		- 50'000.00	- 45'000.00
Amortissements		- 500'000.00	- 550'000.00
AUTRES CHARGES		- 2'650'000.00	- 2'715'000.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		620'000.00	715'000.00
Produits financiers		4'000.00	3'000.00
Charges financières	16	- 430'000.00	- 450'000.00
RESULTATS FINANCIERS		- 426'000.00	- 447'000.00
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS		194'000.00	268'000.00
Dons reçus et transferts fonds affectés		- 440'000.00	- 450'000.00
AFFECTATIONS AUX FONDS		- 440'000.00	- 450'000.00
Versements aux tiers	17	240'000.00	180'000.00
PRELEVEMENT DES FONDS AFFECTES		240'000.00	180'000.00
VARIATION DES FONDS AFFECTES		- 200'000.00	- 270'000.00
RESULTAT AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION		- 6'000.00	2'000.00

16



BDO Visura

Tableau de financement 20** 1/2

Désignation	31.12.20**	31.12.20** - 1
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	194'000.00	268'000.00
Amortissements d'immobilisation corporelles	500'000.00	550'000.00
Constitutions et dissolution de provisions	35'000.00	0.00
Dons et produits affectés en permanence	200'000.00	270'000.00
CASH-FLOW D'EXPLOITATION	929'000.00	1'088'000.00
Variation des créances	-159'000.00	15'000.00
Variation des stocks	-35'000.00	-25'000.00
Variation des comptes de régularisation d'actifs	-5'000.00	5'000.00
Variation des autres dettes	40'000.00	-10'000.00
Variation des comptes de régularisation de passifs	15'000.00	-5'000.00
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	785'000.00	1'068'000.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements de mobilier agencement	-30'000.00	-135'000.00
Investissements d'installations et outillage	-70'000.00	-65'000.00
Désinvestissements d'installations et outillage	50'000.00	0.00
Trésorerie résultant des opérations d'investissement	-50'000.00	-200'000.00

17



Tableau de financement 20** 2/2

Désignation	31.12.20**	31.12.20** - 1
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Dons et produits affectés en permanence	-440'000.00	-480'000.00
Versements par les fonds	240'000.00	210'000.00
Diminution dettes financières à long terme	-500'000.00	-543'000.00
Trésorerie résultant des opérations de financement	-700'000.00	-813'000.00
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	35'000.00	55'000.00
Variation liquidités		
Liquidités au 1er janvier	180'000.00	150'000.00
Dettes financières à court terme au 1er janvier	-175'000.00	-200'000.00
Liquidités nettes au 1er janvier	5'000.00	-50'000.00
Liquidités au 31 décembre	200'000.00	180'000.00
Dettes financières à court terme au 31 décembre	-160'000.00	-175'000.00
Liquidités nettes au 31 décembre	40'000.00	5'000.00
Augmentation des liquidités	35'000.00	55'000.00

18



Tableau de variation du capital et provisions 20**

	Capital initial	Dotation	Transferts de fonds internes	Utilisation	Capital final
Moyen provenant du financement propre					
Capital de fondation	200'000.00				200'000.00
Résultat reporté	38'000.00			6'000.00	32'000.00
Capital de l'organisation	238'000.00	0.00	0.00	6'000.00	232'000.00
Moyen provenant de fonds					
Fonds dons	2'300'000.00	440'000.00		240'000.00	2'500'000.00
Total capital des fonds	2'300'000.00	440'000.00	0.00	240'000.00	2'500'000.00
Variation des provisions					
Provisions	0.00	35'000.00		0.00	35'000.00
Total provisions	0.00	35'000.00	0.00	0.00	35'000.00

19



BDO Visura

Annexe aux comptes 20**

Principe de présentation et de publication des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes des Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et présentent une image de la situation patrimoniale, financière et des recettes conforme à la réalité. RPC 21 est principalement utilisé pour les organisations à but non lucratif.

1. Liquidité et titres

Cette position du bilan comprend la caisse, les comptes postaux, les comptes bancaires et les titres qui servent comme réserve de liquidité. Les titres sont évalués au cours de la bourse.

Position	31.12.20**	Année -1
Caisse	5'000.00	4'000.00
Poste	20'000.00	15'000.00
Banque	160'000.00	151'000.00
Titres	15'000.00	10'000.00
TOTAL AU BILAN	200'000.00	180'000.00

20



BDO Visura

Annexe aux comptes 20**

2. Créances

Cette position comprend les créances envers nos clients ainsi que ceux envers nos pensionnaires. Les créances envers les cantons pour la couverture du déficit sont également comprises. Dès qu'une facture est échue à plus de 180 jours, elle est provisionnée. Sur le solde, une provision forfaitaire de 2.5% pour le risque est calculées.

Position	31.12.20**	Année -1
Clients	200'000.00	150'000.00
Pensionnaires	150'000.00	120'000.00
Total intermédiaire	350'000.00	270'000.00
moins :		
factures échues à plus de 180 jours	-15'000.00	-10'000.00
ducroire 2.5% forfaitaire	-8'000.00	-7'000.00
Solde créancier tiers	327'000.00	253'000.00
Canton de Fribourg - déficit pris en charge	393'000.00	361'000.00
Créances OFAS	80'000.00	27'000.00
TOTAL AU BILAN	800'000.00	641'000.00

21



Annexe aux comptes 20**

3. Stocks

Cette position comprend les matières qui sont en stock ainsi que les produits en cours de fabrication. La valorisation du stock se fait au prix d'achat. Si la valeur du marché est plus petite que le prix d'achat, ce dernier est retenu. Les produits en cours sont valorisés au prix de revient, sans tenir compte des frais administratifs. Aucune réserve n'est faite sur les stocks.

Position	31.12.20**	Année -1
Matières premières - bois	98'000.00	85'000.00
Matières premières - autres matériaux	85'000.00	60'000.00
Total matières premières	183'000.00	145'000.00
Produits en cours de fabrication	67'000.00	70'000.00
TOTAL AU BILAN	250'000.00	215'000.00

4. Compte de régularisation d'actifs

Cette position comprend les actifs résultant de la délimitation matérielle et temporelle des diverses positions de charges et produits. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

22



Annexe aux comptes 20**

5. Immobilisation corporelles

Cette position comprend les immeubles, le mobilier, les machines et véhicules, dont l'association a besoin pour ses prestations et son administration. Les amortissements effectués se font selon les prescriptions du canton de Fribourg. La valorisation se fait sur la base des valeurs d'acquisition. Le terrain et les constructions correspondent aux immeubles d'exploitation.

Tableau des immobilisations corporelles	Terrain et constructions	Mobilier	Machines et outillage	Informatic	Véhicules	Total
Taux d'amortissements	3%	10%	10%	25%	20%	
Base amortissements	Valeur comptable	Valeur à neuf				
Valeurs nettes 1.1.	10'020'000	260'000	300'000	150'000	120'000	10'850'000
Valeurs brutes						
Situation 1.1.	12'000'000	350'000	2'000'000	250'000	180'000	14'780'000
Entrées	0	30'000	70'000	0	0	100'000
Sorties	0	0	-50'000	0	0	-50'000
Situation 31.12.	12'000'000	380'000	2'020'000	250'000	180'000	14'830'000
Amortissement cum.						
Situation 1.1.	1'980'000	90'000	1'700'000	100'000	60'000	3'930'000
Amort planifiés	300'000	26'000	30'000	62'000	36'000	454'000
Dépréciation d'actifs	36'000	0	0	10'000	0	46'000
Sorties	0	0	0	0	0	0
Situation 31.12.	2'316'000	116'000	1'730'000	172'000	96'000	4'430'000
Valeurs nettes 31.12.	9'684'000	264'000	290'000	78'000	84'000	10'400'000
Valeur d'assurance incendie				31.12.20**	Année -1	
Immeubles				13'000'000	13'000'000	
Autres immobilisation corporelles				3'000'000	2'600'000	

23



BDO Visura

Annexe aux comptes 20**

6. Immobilisation financières

Cette position comprend un placement en obligation de la confédération de 2001 à 2011 au taux de 4%.

7. Dettes financières

Cette position comprend le compte courant à la BCF.

8. Autres dettes

Cette position comprend les dettes envers les fournisseurs.

9. Compte de régularisation de passifs

Cette position comprend les passifs résultant de la délimitation matérielle et temporelle des diverses positions de charges et produits. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

24



BDO Visura

Annexe aux comptes 20**

10. Dettes financières

Cette position du bilan comprend les hypothèques sur le terrain et les constructions

Position	31.12.20**	Année -1
Banque cantonale de Fribourg - taux 4%	5'000'000	5'300'000
UBS - taux 4.25%	3'500'000	3'700'000
TOTAL AU BILAN	8'500'000	9'000'000

11. Provisions

Il s'agit d'une provision pour un procès avec une employée. Le risque, que ce procès sera perdu est probable. La variation des provisions figure sur le tableau de variation du capital et des provisions.

12. Fonds dons

Cette position comprend la totalité des dons reçus. Ces dons peuvent être utilisés dans l'intérêt de l'association. La décision appartient au comité.

25



Annexe aux comptes 20**

13. Contributions pensionnaires

Cette position comprend toutes les contributions facturées aux pensionnaires, qu'elles soient payées par eux-même ou indirectement par la caisse de compensation. Elle comprend la prise en charge, l'alimentation ainsi que le logement des pensionnaires.

Position	31.12.20**	Année -1
Recettes atelier protégés	2'500'000	2'450'000
Recettes appartement protégés	1'000'000	950'000
TOTAL CONTRIBUTIONS PENSIONNAIRES	3'500'000	3'400'000

14. Subventions publiques

Cette position comprend toutes les subventions publiques directement versées à l'association. Il s'agit des subventions pour le fonctionnement de l'association.

Position	31.12.20**	Année -1
Subventions canton Fribourg - année en cours	4'000'000	4'090'000
Subventions canton Fribourg correction	60'000	135'000
Subventions autres cantons	190'000	195'000
Subside OFAS	1'250'000	1'280'000
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	5'500'000	5'700'000

26



Annexe aux comptes 20**

15. Frais de personnel

Au 31 décembre 20** l'association employait 117 collaborateurs (contre 124 l'année précédente), ce qui correspondait à 95 postes à plein temps (année précédente : 94). Le budget accordé par le canton de Fribourg est respecté aussi bien en nombre de postes qu'en montant total.

Position	31.12.20**	Année -1
Salaires atelier protégés	4'700'000	4'650'000
Salaires appartements protégés	800'000	800'000
Salaires administration	500'000	450'000
TOTAL SALAIRES	6'000'000	5'900'000

16. Charges financières

Cette position comprend les charges intérêts hypothécaires ainsi que les intérêts du compte courant bancaire. Les frais bancaires et postaux y font également partie.

Position	31.12.20**	Année -1
Banque cantonale de Fribourg - hypothèque	206'000	218'000
UBS - hypothèque	153'000	162'000
Banque cantonal de Fribourg - comptes courant	63'000	62'500
Frais bancaires et postaux	8'000	7'500
TOTAL CHARGES FINANCIERES	430'000	450'000

27



Annexe aux comptes 20**

17. Versement aux tiers

Cette position comprend l'aménagement d'un local de loisirs qui n'est pas pris en charge par le canton de Fribourg.

Indemnités versées aux organes dirigeants

Le conseil de fondation ne touche pas de rémunération pour le travail qu'il effectue pour l'association. Un remboursement de frais est accordé aux membres pour un montant total de CHF 4'000 contre CHF 3'500 l'année passée.

Préstations à titre gratuit

Les prestations à titre gratuit qui sont effectuées par les membres des organes dirigeants et leur entourage ne sont pas quantifiables.

Rapport de performance

Le rapport de performance se fait sous forme de rapport du conseil de fondation sur l'exercice.

28



Résumé - RPC 21 – Points importants (1)

4. Les principes d'établissement des comptes sont :
 - intégralité
 - clarté
 - prudence
 - permanence dans la présentation, publication et évaluation
 - principe brut (interdiction de compensation)
5. Les écarts par rapport au principe de la permanence doivent être présentés dans l'annexe aux comptes et quantifiés en outre dans les comptes consolidés.
6. Le principe brut s'applique aussi aux projets dont l'organisation est distincte. Les charges et les produits seront présentés sous forme brute dans le compte d'exploitation ou dans l'annexe.

29

BDO
BDO Visura

Résumé - RPC 21 – Points importants (2)

9. Les bases et les principes d'évaluation appliqués pour les rubriques individuelles des états financiers seront publiés dans l'annexe
11. Une organisation à but non lucratif doit, conformément aux recommandations, consolider d'autres organisations qui sont soumises à son influence dominante.
15. Les passifs s'articulent en fonds étrangers, capital des fonds et capital de l'organisation
16. Les fonds affectés et les fonds libres doivent être mentionnés séparément dans le bilan.

30

BDO
BDO Visura

Résumé - RPC 21 – Points importants (3)

21. Les transactions de donation ou d'échange seront portées au bilan à la valeur du marché, à la date de la donation ou de l'échange.
25. Les campagnes de collectes de dons seront enregistrées de manière brute dans le compte ordinaire, même si elles sont gérées séparément dans l'organisation
36. Les indemnités versées aux membres des organes dirigeants (p.ex. frais de personnel, bonus, frais) seront mentionnées dans l'annexe

31

BDO
BDO Visura

Résumé – Avantages des Swiss GAAP RPC

- Les Swiss GAAP RPC sont des normes de présentation des comptes efficaces et efficientes.
- But: donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat.
- Moyens: norme suisse de présentation des comptes, évolution transparente, large diffusion, accent mis sur la pratique.
- Avantage: équilibre adapté aux besoins entre coûts (pour l'établissement) et avantages (communication plus transparente avec les actionnaires et les banques).
- Accueil favorable des milieux intéressés (actionnaires, banques, etc).

32

BDO
BDO Visura

**Merci de votre
attention!**

